CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Territoire de Belfort 90

CIRCULAIRE CDG90

03/2026

Tarifs des services du Centre de Gestion à compter du 1er juillet 2026

Taux de cotisation	2026
Cotisation obligatoire pour tous les affiliés de moins de 350 agents CNRACL	0,8 % de la massa salariale
Cotisation additionnelle pour les affilités disposant d'une masse salariale annuelle inférieure à 88 421 € bruts	1,88 % de la masse salariale
Cotisation additionnelle pour les affilies disposant d'une masse salariale annuelle supérieure à 88 421 € bruts	1,424 % de la masse salariale
Cotisation des collectivités non-affiliées (prélevée mensuellement) pour bloc insécable (article L452-39 du code général de la fonction publique)	0,2 % de la masse salariale
Cotisation volontaire (prélevée mensuellemen) Grand Belfort Communauté d'Agglomération (concours-service de remplacement)	0,530 % de la masse salariale
Cotisation volontaire (prélevée mensuellement) Ville de Belfort (concours-service de remplacement)	0,530 % de la masse salariale

Service de remplacement	2026
Frais de gestion	8,5 % de la rémunération brute mensuelle servie à l'agent.

Paye	2026
au bulletin	8 €

Séances d'actualité (cotisations & photocopies)	2026
Secrétaires de Mairie - Communes Rurales	200 € par an
Directeur Généraux des Services - Communes moyennes	260 € par an

Photocopies de document	2026
A4 N&B (administrations)	0,04 € par page
A4 couleur (administrations)	0,06 € par page
A3 N&B (administrations)	0,06 € par page
A4 couleur (administrations)	0,08 € par page
A4/A3 noir/blanc ou couleur (particulier ou tiers)	0,18 € par page
Clé USB	5 € par page

Apprentissage des secrétaires de mairie	2026
intervenants	45 € brut de l'heure
Accueil d'un stagiaire (15 jours)	200 € brut par stagiaire

Location de salle	2026
1 salle de formation	150 € par jour
Les deux salles de formation réunies	300 € par jour

Médecine professionnelle et préventive	2026
Pour chaque visite, quel que soit le nombre de fois où l'agent est vu dans l'année. Y compris les agents non permanents recrutés par la collectivité directement ou par le service de remplacement du centre de gestion, pour une durée cumulée d'au moins 3 mois dans les deux cas.	80 € la visite
Tiers-temps (y compris les interventions de l'ergonome et du psychologue lorsqu'elles sont commandées par le médecin)	40 € de l'heure pour tous les adhérents, sauf ceux dont le personnel dépend du comité social territorial du centre de gestion

Médecine professionnelle et préventive	2026
Toute action collective visant à assurer le suivi médical des saisonniers (incluant une sensibilisation des risques professionnels avec le port des EPI et l'état de santé lors d'un entretien individuel confidentiel)	75 €

Secrétaire de Mairie itinérante	2026
Sur adhésion (toute commune ou établissement)	30 € de l'heure + Frais d'itinérance.

Audit & conseil en organisation	2026
Sur convention	40 € de l'heure (devis préalable)

Référent Déontologue	2026
Adhérents à titre obligatoire ou volontaire au Centre de Gestion	Gratuit

Documentation	2026
Prêt de livres	facturation de la valeur à neuf du livre en cas de non restitution de ce dernier

Analyse professionnelle (Bilan professionnel)	2026
Montant par agent (titulaire ou non) pour les collectivités et EPCI à fiscalité propre affiliées de moins de 500 habitants	299 €
Montant par agent (titulaire ou non) pour les collectivités et EPCI à fiscalité propre affiliées entre 501 et 1 500 habitants	499 €
Montant par agent (titulaire ou non) pour les collectivités et EPCI à fiscalité propre affiliées entre 1 501 et 3 000 habitants	699 €
Montant par agent (titulaire ou non) pour les collectivités et EPCI à fiscalité propre affiliées entre 3 001 et 10 000 habitants	899 €
Montant par agent (titulaire ou non) pour les collectivités et EPCI à fiscalité propre affiliées au dessus de 10 000 habitants	1 199 €
Montant par agent (titulaire ou non) pour les autres personnes morales de droit public de moins de 50 agents	499 €
Montant par agent (titulaire ou non) pour les autres personnes morales de plus de 50 agents	999 €

Accompagnement Personnalisé à l'Élaboration du Projet Professionnel	2026
Niveau 1. Première information sur les démarches en matière de formation et les données statutaires dans le cadre d'un projet de mobilité	Gratuit
Niveau 2. Travail sur le CV, lettre de motivation, recherche de postes, conseils pour les entretiens etc	40 € de l'heure pour les seules collectivités affiliées à titre volontaire
Niveau 3. Accompagnement spécifique pouvant inclure des outils adaptés aux questionnements de l'agent et une aide à la recherche d'emploi.	40 € de l'heure pour les seules collectivités affiliées à titre volontaire

Archives	2026
Sur convention, avec devis	30 € de l'heure + Frais d'itinérance.

Prestations H&S (hors CISST)	2026
Toute prestation prise en dehors du service de médecine, y compris l'aide à la réalisation de document unique	Sur devis fondé sur le taux horaire de 40 €

Psychologue du travail	2026
Toute prestation prise en dehors du service de médecine	40€ de l'heure

Action sociale (collectivités)	2026
prestations billetterie seules	0,35 % de la masse salariale
prestations billetterie & tickets restaurants	0,40 % de la masse salariale

Action sociale (agents)	2026
cinéma	5,5 € l'unité
europa-park (billetterie été)	40 € l'unité
spectacles, concerts, sport loisirs, parcs d'attractions/animaliers etc	remise de 10% appliquée au prix d'achat du fournisseur
billetterie « chèques cadeaux » (Darty, Kyrielles, Ticket Kadéos, Pass 3 SKDO ...)	remise de 5% appliquée au prix d'achat FRACAS
Bon d'échange (en lien avec les événements)	re-facturation à l'identique, à la demande des collectivités

Secrétariat médical	2026
secrétariat du conseil médical restreint pour les collectivités non-affiliées	81 € par dossier traité
secrétariat du conseil médical plénier pour les collectivités non-affiliées	178 € par dossier

Prestations techniques	2026
Aide au diagnostic sur la qualité de l'air	25 € de l'heure, sur devis
Contrôle des agrès de football, basket-ball, hand ball et hockey	25 € par agrès pris en charge
Contrôles des aires de jeu	50 € par aire prise en charge
Coordination de chantier SPS	25 € de l'heure, sur devis
Diagnostics Accessibilité	25 € de l'heure, sur devis
Assistance Maîtrise d'ouvrage déléguée	35 € de l'heure, sur devis

Formation	2026
Animation des séances d'actualité des secrétaires de mairie	90 € brut par séance
Convention "partage d'un savoir faire"	600 € brut par secrétaire formée + 300 € brut par module de formation complémentaire
Formation initiale SST (2 jours) pour les agents des collectivités et établissements affiliés à titre obligatoire ou volontaire	96 € TTC
Formation initiale SST (2 jours) pour toute autre entité	102 TTC
Formation continue SST (1 jour) pour les agents des collectivités et établissements affiliés à titre obligatoire ou volontaire	54 € TTC
Formation continue SST (1 jour) pour toute autre entité	60 € TTC
Formation à la manipulations des extincteurs (de 2 à 4 heures) pour les agents des collectivités et établissements affiliés à titre obligatoire ou volontaire	36 € TTC
Formation à la manipulations des extincteurs (de 2 à 4 heures) pour toute autre entité	42 TTC
Formations obligatoires des assistants de prévention, des conseillers de prévention et des agents chargés des fonctions d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité pour une collectivité n'acquittant pas la cotisation additionnelle	85 € par jour

Actions de sensibilisation à la prévention	2026
Cycles d'une demi-journée	42 € TTC par participant, qu'il s'agisse d'un agent d'une collectivité affiliée ou pas. Forfait de 50 € de frais de déplacement en plus si l'organisation se déroule en dehors de la Maison des communes.
Cycles d'une journée	62 € TTC par participant, qu'il s'agisse d'un agent d'une collectivité affiliée ou pas. Forfait de 50 € de frais de déplacement en plus si l'organisation se déroule en dehors de la Maison des communes.
Action non inscrites au catalogue annuel dites « sur mesure »	75 € TTC par participant, qu'il s'agisse d'un agent d'une collectivité affiliée ou pas. Forfait de 50 € de frais de déplacement en plus si l'organisation se déroule en dehors de la Maison des communes.

Rémunération des correcteurs (concours)	2026
Confection de sujets d'épreuves écrites	25 € (taux unique à multiplier par un coefficient fixé par le Président du Centre de Gestion
confection de corrigés d'épreuves écrites	25 € (taux unique à multiplier par un coefficient fixé par le Président du Centre de Gestion
Confection de sujets d'épreuves orales	25 € (taux unique à multiplier par un coefficient fixé par le Président du Centre de Gestion
Confection de corrigés d'épreuves orales	25 € (taux unique à multiplier par un coefficient fixé par le Président du Centre de Gestion
Réunion jury (Délibération)	Taux horaire minimum de base de la FPT en vigueur au 1er janvier de l'année du concours x nbre d'heures de présence.
Réunion jury (Epreuve)	Taux horaire minimum de base de la FPT en vigueur au 1er janvier de l'année du concours x nbre d'heures de présence.
Surveillance salle d'examen	Taux horaire minimum de base de la FPT en vigueur au 1er janvier de l'année du concours x nbre d'heures de présence.
Frais de déplacement	Remboursement sur la base du système en vigueur pour les personnels de la fonction publique territoriale
Correction de copies - concours de catégorie A	9 € la copie
Correction de copies - concours de catégorie B	7 € la copie

Rémunération des correcteurs (concours)	2026
Correction de copies - concours de catégorie C	4,5 € la copie

Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes	2026
Pour tous les employeurs relevant du comité social territorial du centre de gestion	100 € par an
Pour tous les employeurs affiliés obligatoirement au centre de gestion ET disposant de leur propre comité social territorial ;	500 € par an
Pour tous les employeurs affiliés à titre facultatif ou non affiliés et disposant naturellement de leur propre comité social territorial.	1 000 € par an

Médiation Préalable Obligatoire	2026
Pour tous les employeurs ayant signé avec le centre de gestion une convention en ce sens.	300 euros pour un forfait d'intervention de 7 heures du médiateur désigné par le centre de gestion. Au-delà de ce forfait, on facture un complément de 50 € de l'heure, si la médiation n'est pas achevée.

Enquête administrative	2026
Quel que soit l'employeur	50 € de l'heure selon ordre de grandeur accepté par le demandeur + frais de déplacement.

Chargé(e) d'Inspection en Santé et Sécurité au Travail (CISST)	2026
En dessous de 10 agents	200 euros pour 4 heures d'activités garanties par an
Entre 10 et 19 agents	400 euros pour 8 heures d'activités garanties par an
Entre 20 et 29 agents	600 euros pour 12 heures d'activités garanties par an

Chargé(e) d'Inspection en Santé et Sécurité au Travail (CISST)	2026
Entre 30 et 49 agents	800 euros pour 16 heures d'activités garanties par an
Entre 50 et 89 agents	1 500 euros pour 24 heures d'activités garanties par an
Entre 90 et 199 agents	2 000 euros pour 36 heures d'activité par an
À partir de 200 agents	4 500 euros par an pour une commande d'au plus 105 heures par an
Toute demande d'intervention réalisée en dehors de ces forfaits est facturée sur le fondement d'un devis fondé sur un tarif de 50 € de l'heure	

Ateliers de co-développement	2026
Collectivités de moins de 10 agents	100 € euros par an
Autres affiliés et EPCI	500 euros par an
Collectivités non-affiliées	1 500 € par an
Ateliers des Directeurs Généraux de Service	200 € pour 4 réunions au maximum par ans

Espaces verts itinérants	2026
Sur adhésion (toute commune ou établissement)	Coût horaire chargé de l'agent au 1er janvier de chaque année + Frais d'itinérance.

FRAIS D'ITINERANCE
Forfait déplacement par jour Aller et Retour pour tous les services itinérants du CDG (SDM, Espaces Verts, Archives etc)
ZONE 1
de 0 à 10 kms

ARGIESANS	10 KM	20 min	3 €
BAVILLIERS	6 KM	14 min	
BELFORT	4 KM	14 min	
CRAVANCHE	4 KM	10 min	
DANJOUTIN	10 KM	22 min	
ESSERT	4 KM	12 min	
OFFEMONT	10 KM	24 min	
PEROUSE	10 KM	24 min	
VALDOIE	7 KM	16 min	
ZONE 2			
de 11 à 20 kms			
ANDELNANS	12 KM	24 min	6 €
BANVILLARS	14 KM	24 min	
BERMONT	20 KM	28 min	
BESSONCOURT	18 KM	30 min	
BOTANS	14 KM	28 min	
BUC	14 KM	24 min	
CHAUX	17 KM	30 min	
CHEVREMONT	16 KM	34 min	
DENNEY	14 KM	28 min	
DORANS	17 KM	30 min	
EGUENIGUE	18 KM	34 min	
ELOIE	16 KM	28 min	
EVETTE SALBERT	15 KM	26 min	
MENONCOURT	20 KM	36 min	
MEROUX-MOVAL	16 KM	32 min	
PHAFFANS	18 KM	34 min	
ROPPE	16 KM	30 min	
SERMAMAGNY	14 KM	26 min	
SEVENANS	16 KM	30 min	
URCEREY	11 KM	20 min	
VETRIGNE	14 KM	28 min	
VEZELOIS	18 KM	34 min	
ZONE 3			
de 21 à 30 kms			
ANJOUTEY	26 KM	42 min	

AUTRECHENE	28 KM	42 min	
AUXELLES BAS	28 KM	46 min	
BETHONVILLIERS	24 KM	40 min	
BOURG SOUS CHATELET	28 KM	44 min	
BOUROGNE	30 KM	32 min	
BREBOTTE	28 KM	46 min	
CHATENOIS LES FORGES	26 KM	38 min	
CUNELIERES	30 KM	46 min	
ETUEFFONT	30 KM	44 min	
FELON	30 KM	42 min	
FONTAINE	30 KM	42 min	
FONTENELLE	22 KM	38 min	
FOUSSEMAGNE	30 KM	46 min	
FRAIS	28 KM	38 min	9 €
GIROMAGNY	26 KM	42 min	
GROSMAGNY	24 KM	38 min	
LACHAPELLE SS CHAUX	26 KM	42 min	
LACOLLONGE	24 KM	36 min	
LAGRANGE	28 KM	42 min	
LARIVIERE	30 KM	40 min	
LEPUIX	30 KM	50 min	
NOVILLARD	28 KM	46 min	
PETIT CROIX	26 KM	44 min	
PETITMAGNY	26 KM	42 min	
ROMAGNY SS ROUGEMONT	30 KM	46 min	
ROUGEGOUTTE	24 KM	40 min	
ST GERMAIN LE CHATELET	26 KM	40 min	
TREVENANS	22 KM	32 min	
VESCEMONT	28 KM	44 min	
Zone 4			
de 31 à 40 kms			
ANGEOT	34 KM	46 min	
AUXELLES HAUT	34 KM	50 min	
BRETAGNE	34 KM	52 min	
CHARMOIS	34 KM	38 min	
FROIDEFONTAINE	36 KM	40 min	

GRANDVILLARS	40 KM	46 min	
GROSNE	32 KM	52 min	
LACHAPELLE SS ROUGEMONT	34 KM	46 min	
LAMADELEINE VAL DES ANGES	40 KM	58 min	
LEVAL	34 KM	52 min	12 €
MEZIRE	38 KM	44 min	
MONTREUX CHATEAU	38 KM	52 min	
MORVILLARS	34 KM	42 min	
PETITEFONTAINE	36 KM	50 min	
RECHESY	40 KM	58 min	
REPPE	36 KM	48 min	
RIERVESCEMONT	36 KM	54 min	
ROUGEMONT LE CHATEAU	34 KM	52 min	
VAUTHIERMONT	36 KM	46 min	
VELLESCOT	38 KM	54 min	
ZONE 5			
de 41 et + kms			
BEAUCOURT	50 KM	56 min	
BORON	48 KM	54 min	
CHAVANNATTE	48 KM	1h06 min	
CHAVANNES LES GRANDS	42 KM	1h	
COURCELLES .	62 KM	1h12 min	
COURTELEVANT .	60 KM	1h08 min	
CROIX	64 KM	1h04 min	
DELLE	48 KM	50 min	
FAVEROIS	52 KM	1h02 min	
FECHE L'EGLISE	48 KM	50 min	
FLORIMONT	58 KM	1h08 min	15 €
JONCHEREY	46 KM	54 min	
LEBETAIN	50 KM	52 min	
LEPUIX NEUF	64 KM	1h14 min	
MONTBOUTON	50 KM	1h	
RECHESY	64 KM	1h12 min	
RECOUVRANCE	42 KM	48 min	
SAINT DIZIER L'EVEQUE	56 KM	58 min	

SUARCE	46 KM	1h06 min
THIANCOURT	46 KM	54 min
VILLARS LE SEC	58 KM	1h